

Document produit par : ALEC42 – Agence Locale de l’Energie et du Climat du département de la Loire

Les copropriétaires ont voté la réalisation des travaux de rénovation énergétique en Assemblée Générale. Quelles sont les actions à prévoir ?

	Actions	Qui
Administratif	2 mois de recours	Syndic
Urbanisme	Dépôt de la déclaration de travaux / PC	Syndic / Moe
Urbanisme	Validation de la déclaration de travaux / PC	Mairie
Aides fi	Mandater l’AMO MPR-Copro	Syndic
Aides fi	Créer le compte MPR-Copro Et donner mandat à l’AMO pour compléter le dossier	Syndic
Prêt collectif	Solliciter les copropriétaires via le questionnaire	Syndic
	Questionnaire à remplir et à transmettre au syndic	Copropriétaires
	Monter le dossier prêt collectif	Syndic
	Déposer le dossier de prêt collectif auprès de l’établissement bancaire	Syndic
	Prêt avance de Trésorerie ? Procivis ?	Syndic
	Préparer un plan de trésorerie	Syndic
Aides fi	Créer un compte travaux (notamment pour le versement de l’aide MPR Copro)	Syndic
Moe	Mandater la mission de suivi de chantier du maitre d’œuvre	Syndic
Financement	Préparer les appels de fonds	Syndic
CEE	Mobiliser – contractualiser les CEE (avant signature des devis) <i>Cas particulier des CEE Coup de pouce rénovation globale</i>	Syndic
Aides fi – MPR-Copro	Réaliser l’enquête sociale/technique et financière	AMO
	Répondre au questionnaire enquête sociale	Copropriétaires
	Déposer le dossier MPR-Copro sur le site de l’Anah	AMO
	Valider le dépôt du dossier MPR-Copro	Syndic
Aides fi	Dépôt des dossiers d’aides locales (SEM, Roannais Agglo, commune...)	Syndic avec le soutien d’ALEC42 ou AMO
	Signature des marchés avec les entreprises / SPS / CT /	Syndic/Moe

	DO / ... Que faire en cas d'augmentation des prix entre le vote d'AG et la signature des marchés ?	/Entreprises
Aides fi	Demande des avances de subvention (SEM)	
Chantier	Lancement travaux – Démarrage travaux Attention : ne pas engager/démarrer les travaux avant d'avoir obtenu les notifications écrites d'accord de subventions de la part des financeurs	
Chantier	Organisation des réunions de suivi de chantier	Moe
Aides fi	Demander les versements intermédiaires de la subvention MPR-Copro	AMO
Aides fi	Validation de la demande de versement intermédiaire MPR-Copro	Syndic
	Suivi de facturation / de situation	Moe / Syndic
Chantier	Fin de chantier – réception du chantier	Moe / Syndic
	Pièce à produire ? (PV de réception chantier, Doe, DIUO	Moe
Aides fi	Demande du solde MPR copro	AMO
Aides fi	Validation de la demande de solde de subv MPR-Copro	Syndic
Aides fi	Demande de versement des CEE	Syndic
Aides fi	Demande de versement du solde aide locales	Syndic / ALEC42
	Suivi de consommation après travaux	

1- Contacts utiles :

Nicolas PICHOT : 04 77 42 62 11 - nicolas.pichot@renovactions42.org

Fabien GOUTAGNEUX : 04 77 42 62 14 - fabien.goutagneux@renovactions42.org

Rénov'actions42 / ALEC42

9 rue Emile Combes – 42000 SAINT ETIENNE